

02 sep 2011 -15:57

Appartient à Conseil des ministres du 2 septembre 2011

Ecoles du feu

Augmentation des subventions aux centres provinciaux qui organisent les formations pour sapeurs-pompiers

Augmentation des subventions aux centres provinciaux qui organisent les formations pour sapeurs-pompiers

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à fixer de manière structurelle l'augmentation des subventions aux centres provinciaux qui organisent les formations pour sapeurs-pompiers.

Le projet vise ainsi à pérenniser la large politique de subventions développée par l'Etat fédéral pour la formation des membres des services d'incendie, qui prévoit une formation théorique efficace, complétée par une formation pratique approfondie. Afin de stimuler les centres de formation à organiser ces formations, le SPF Intérieur prévoit un système de subventions majorées.

Le projet permet ainsi de garantir l'augmentation des subventions aux centres provinciaux de formation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>